

DINARD

INCLUSION Émeraude voile solidaire lance son Club des partenaires... solidaires !

Cela fait 10 ans qu'Émeraude voile solidaire (EVS) propose des sorties en mer à des personnes fragiles. Elle invite les chefs d'entreprises à prendre leur part à ce projet inclusif.

Depuis sa création en 2012, EVS propose des sorties en mer à bord d'un catamaran baptisé *Ephata*, spécialement conçu pour permettre aux personnes handicapées d'y embarquer. Qu'ils s'agissent d'enfants ou d'adultes, ces sorties en mer s'adressent à toute personne en difficulté, qui vit une forme de souffrance physique ou de mal-être.

La date du jeudi 7 avril était « une étape importante pour notre association qui existe depuis 10 ans et 3 mois. C'est en février 2012 qu'*Ephata* a été mis à l'eau à La Rochelle avant d'être convoyé à Dinard », a rappelé son fondateur Yann Bucaille.

11 000 marins d'un jour

Depuis le début de l'aventure, le parrain d'*Ephata* est



Le Club des partenaires solidaires d'EVS a réuni près de 50 personnes le 7 avril.

l'ancien skipper Sidney Gavignet. Pourquoi ce nom ? Parce qu'en langue araméenne, ce terme veut dire « ouvre-toi ! ». « EVS peut compter sur une équipe de 60 bénévoles très engagés et amoureux de la mer, qui se relaient pour assurer environ 70 sorties en mer par an », précise Franck Le Nan, président de l'association.

En 10 ans, EVS a réalisé « 660 sorties en mer avec près de 11 000 marins d'un jour qui vivent une parenthèse dans leur vie ». En général, les bénéficiaires embarquent à

bord d'*Ephata* par le biais d'une association.

Club des partenaires solidaires

Dans cet esprit d'ouverture, l'association a lancé la création d'un Club des partenaires solidaires ce 7 avril, lors d'un cocktail organisé à Castelbrac. Près de cinquante personnes ont montré leur intérêt pour l'association. Parmi elles, des bénévoles d'EVS retraités ou en activité professionnelle, mais surtout des chefs d'entreprises locaux et même des Versailles en résidence secondaire

à Dinard qui, pour la plupart, venaient pour la première fois à la rencontre de l'association. Pour EVS, ce Club des partenaires solidaires est l'assurance d'assurer la pérennité financière de l'association, même si « EVS se porte très bien financièrement ».

« La fragilité rassemble »

Ce club est plutôt un prétexte à créer des liens entre deux mondes, « l'entreprise et le caritatif, parce que pendant trop longtemps, on a voulu les opposer. J'espère que cette nouvelle ère réconciliera l'entreprise et les dons désintéressés », affirme Yann Bucaille.

Les chefs d'entreprises seront invités à partager une journée en mer avec des publics fragiles, tout comme leurs salariés. « La fragilité rassemble. Quand on accepte une situation de fragilité, il y a plus grand bien qui en ressort. »

■ **Émeraude voile solidaire, au 10, avenue George-V, à Dinard. Tél. 09 51 16 43 11, contact@emeraudesolidaire.org**